

10 nov 2022 -15:51

Appartient à Conseil des ministres du 10 novembre 2022

## Capacité supplémentaire pour l'accueil des demandeurs d'asile

Sur proposition de la secrétaire d'État à l'Asile et à la Migration Nicole de Moor, le Conseil des ministres a marqué son accord sur l'ouverture de deux centres d'accueil d'urgence pour les demandeurs d'asile.

Le Centre national de crise (NCCN) coordonnera la recherche et l'ouverture de places d'accueil d'urgence supplémentaires pour les demandeurs d'asile. Concrètement, deux sites sont proposés : Jabbeke et Glons.

Afin de pouvoir exécuter la mission de coordination, le NCCN se verra renforcé par l'arrivée de 10 personnes issues du pool de fonctionnaires des « Special Federal Forces » que Fedasil recrute.

En raison de la crise actuelle de l'accueil, le Conseil des ministres marque aussi son accord sur un recours temporaire accru au travail intérimaire auprès de Fedasil.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Nicole de Moor, secrétaire d'Etat à l'Asile et la Migration  
Rue Lambermont, 2  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 572 02 00  
<https://demoor.belgium.be>

Sieghild Lacoere  
Porte-parole  
+32 475 50 55 50  
[sieghild.lacoere@demoor.fed.be](mailto:sieghild.lacoere@demoor.fed.be)